rables membres ne sont pas sans savoir que grâce à l'énergie de mon collègue le ministre de l'Air, la mise en œuvre de ce programme a été sensiblement accélérée; on a ouvert de nouvelles écoles six mois avant la date fixée. C'est dire qu'il nous faut leur fournir des avions six mois plus tôt qu'on ne l'avait prévu, et j'admets que nous avons eu de la difficulté à répondre à ces nouvelles exigences. Mais nous ne nous sommes jamais plaints. J'espère être toujours le dernier à modérer l'ardeur de mes collègues lorsqu'il s'agit de notre effort de guerre. Je ne dis jamais qu'une chose est impossible; je dis plutôt: "Essayons", et c'est ce que j'ai répondu à mon collègue lorsqu'il m'a parlé d'une accélération de son programme. Je lui ai dit: "Nous ferons de notre mieux, et je crois que ça ne sera pas trop mal. Peut-être ne vous fournirons-nous pas tous les avions requis, mais je crois que nous pourrons vous en fournir un nombre suffisant." Or, c'est bien ce que nous avons fait jusqu'ici.

Il y a quelque temps, le ministre de l'Air m'a confié qu'il manquait d'avions d'entraînement bi-moteurs. C'est vrai, mais cet état de choses n'est que temporaire, car avant bien longtemps, les usines canadiennes en produiront en nombre suffisant. Je suppose que nous allons manquer d'avions de ce genre pendant les trois ou quatre mois à venir. Je ne crois pas, cependant, que nous soyons jamais à court d'avions d'entraînement monomoteur et, si la chose s'imposait, il serait assez facile, pendant quelque temps, de se servir de ces avions là où l'on employait autrefois des bimoteurs. Toutefois, l'état de choses existe et je suis le premier à l'avouer; cependant, je voudrais que les honorables membres fussent assez justes pour reconnaître que les données du problème ont changé à diverses reprises, ainsi qu'il arrive toujours en temps de guerre. Ce n'est jamais une période normale; la fortune de la bataille tourne d'un jour à l'autre, ce dont les ministres de la Défense nationale doivent nécessairement tenir compte.

Voilà actuellement le programme de production des appareils Anson. Cet exposé me semble assez complet. Plus tard, je serai heureux de répondre aux questions qui s'y rapportent. Je me demande si mon honorable ami, après ce que je viens de dire, considère toujours l'article comme un bon aperçu de la situation? Cet article publié dans le Montreal Star, est assez curieux. Il reproduit, je crois, un communiqué transmis aux journaux par le chef de l'opposition (M. Hanson). Je ne sais au juste quel jour il fut publié, mais c'est le lendemain de la déclaration faite à la Chambre. En voici le texte:

Le ou vers le 7 janvier, à la demande du ministre, les fabricants ont présenté au minis-[L'hon, M. Howe.]

tre suppléant leur plan, adopté à l'unanimité, sur les mesures qui s'imposaient.

Je n'ai pu me procurer un exemplaire de leur rapport mais, si je ne m'abuse, voici leurs avis:

Les quatre recommandations suivent. Puis vient le texte même de la lettre. Donc, mon honorable ami n'a pas préparé lui-même cette déclaration.

L'hon. M. HANSON: On ne cite pas mes remarques.

L'hon. M. HOWE: Voici les recommandations:

1. Que la Federal Aircraft Limited soit dis-

2. Que la société De Haviland soit chargée de diriger ou administrer, au nom du ministère, l'entreprise Avro-Anson, et qu'on lui remette le personnel, le matériel, les documents, etc., de la

Federal Aircraft;
3. Que la De Haviland assume la responsabilité des questions techniques, et de la re-

cherche des matières premières;
4. Que le ministère des Munitions et Approvisionnements prenne à sa charge les obligations contractuelles et financières de la Federal Air-craft et qu'il remplisse le même rôle au point de vue financier.

Je vais donner lecture de cette lettre et l'honorable leader pourra me dire s'il y voit une différence.

L'hon. M. HANSON: Je crois que le ministre tient à se montrer juste. Rien n'indique que je donnais lecture de l'original; ce n'est pas du tout ce que j'ai fait. Voici ce que j'ai dit:

Le ou vers le 7 janvier, à la demande du ministre, les fabricants ont présenté au ministre suppléant leur plan, adopté à l'unanimité, sur les mesures qui s'imposaient. Je n'ai pu me procurer un exemplaire de leur rapport, mais si je ne m'abuse, voici leurs avis.

Puis, j'en donnais un résumé.

L'hon. M. HOWE: Voici le texte de la lettre; comparons-le au résumé fourni par l'honorable membre:

Le ministre suppléant des Munitions et Approvisionnements ayant demandé aux soussignés d'émettre une opinion quant à la meilleure façon d'accélérer la production d'avions Anson, il est recommandé à l'unanimité:

1. Que la Federal Aircraft Limited soit dissoute

2. Que la société de Haviland soit chargée de diriger ou administrer, au nom du ministère, l'entreprise Avro-Anson, et qu'on lui remette le personnel, le matériel, les documents, etc., de la Federal Aircraft;

3. Que la de Haviland assume aussi la responsabilité des questions techniques et de la re-

cherche des matières premières;
4. Que ces fonctions de la société de Haviland ne comprennent pas la prise en charge des obligations contractuelles et financières de la Federal Aircraft, (c'est-à-dire celles qui n'ont pas trait au matériel), vu que le ministère est mieux en mesure de le faire.